

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1er janvier 2024

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

CIAS
Comité Intercommunal d'Administration Supérieure

Comité d'Administration
Séance du 21 décembre 2023 à 19h00

Mairie de Grand Lac, rue Chaussonne 7164 71600 Lezoux 71600 Aixe-sur-Vienne

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	PROJET DE	ORDRE DU JOUR	OBJET
1	Mairie de Grand Lac	1	
2	Mairie de Grand Lac	2	
3	Mairie de Grand Lac	3	
4	Mairie de Grand Lac	4	
5	Mairie de Grand Lac	5	
6	Mairie de Grand Lac	6	
7	Mairie de Grand Lac	7	
8	Mairie de Grand Lac	8	
9	Mairie de Grand Lac	9	
10	Mairie de Grand Lac	10	
11	Mairie de Grand Lac	11	
12	Mairie de Grand Lac	12	
13	Mairie de Grand Lac	13	
14	Mairie de Grand Lac	14	
15	Mairie de Grand Lac	15	
16	Mairie de Grand Lac	16	
17	Mairie de Grand Lac	17	
18	Mairie de Grand Lac	18	
19	Mairie de Grand Lac	19	
20	Mairie de Grand Lac	20	
21	Mairie de Grand Lac	21	
22	Mairie de Grand Lac	22	
23	Mairie de Grand Lac	23	
24	Mairie de Grand Lac	24	
25	Mairie de Grand Lac	25	

Actes administratifs en annexe :
Annexes 1 à 12

Document du CIAS Grand Lac
Approuvé par le Comité d'Administration Supérieure

Le Comité d'Administration Supérieure se réunit le 21 décembre 2023

En séance de travail et après lecture et vérification des documents joints à l'ordre du jour de la séance du 21 décembre 2023 et en vertu de l'article 180, le Comité d'Administration Supérieure a délibéré, sous la présidence de son président, sur les points de l'ordre du jour, avec les conclusions suivantes :

Adopté, le 21 décembre 2023

Le Président
M. Jean-Louis BARRIÈRE

Le Vice-Président
M. Jean-Louis BARRIÈRE

Le Secrétaire
M. Jean-Louis BARRIÈRE

Le présent acte administratif est signé par le Président du Comité d'Administration Supérieure et par le Vice-Président du Comité d'Administration Supérieure. Il est exécutoire à compter de sa publication sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac. Les copies de cet acte sont sur le site de l'application "Mon Grand Lac" sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac.



2023-12-21_DELIB128.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 277,7 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.